

2. Miller BR, Godsey MS, Crabtree MB, Savage HM, Al-Mazrao Y, Al-Jeffri MH, *et al.* Isolation and genetic characterization of Rift Valley fever virus from *Aedes vexans arabiensis*, Kingdom of Saudi Arabia. *Emerg Infect Dis* 2002; 8 : 1492-4.
3. Jahrling P. Viral Haemorrhagic fevers. In Zajtcuk R, ed. Textbook of Military Medicine: Medical Aspects of Chemical and Biological Warfare. Washington, DC: US Department of the Army, Surgeon General, and the Borden Institute 1997: 591-602.
4. WHO collaborating Center for Research and Training in Veterinary Epidemiology and Management. Report of the WHO/IZSTe Consultation on Recent Developments in Rift Valley Fever (with the participation of FAO and OIE) 1993; 128: 1-23
5. Bossi P, Tegnell A, Baka A, Van Loock F, Hendriks J, Werner A, *et al.* Recommandations Bichat* sur la prise en charge clinique des patients présentant des fièvres hémorragiques virales liées ou non à un acte de bioterrorisme. *Eurosurveillance* 2004; 9 : 1-3.
6. Direction des Urgences et de la lutte contre les maladies transmissibles (DULMT); Ministère de la Santé et du Planning Familial (Madagascar). Fièvre de la Vallée du Rift. Document de Formation 2008 ; 2-35.
7. No authors listed . Outbreak news. Rift Valley fever, Madagascar. *Wkly Epidemiol Rec* 2008 ; 83 : 157.
8. Philippe B, Jouan A, Riou O, Coulibaly I, Leguenno B, Meegan J, *et al.* Hemorrhagic forms of Rift Valley fever in Mauritania. *Bull Soc Pathol Exot* 1989 ; 82 : 611-9.
9. Madani TA, Al-Mazrou YY, Al-Jeffri MH, Mishkhas AA, Al-Rabeah AM, Turkistani AM, *et al.* Rift Valley fever epidemic in Saudi Arabia: epidemiological, clinical, and laboratory characteristics. *Clin Infect Dis* 2003 ; 37 :1084-92.
10. Durand JP, Richecoeur L, Peyrefitte C, Boutin JP, Davoust B, Zeller H, *et al.* La fièvre de la vallée du Rift : infections sporadiques de militaires français hors des zones d'épidémies actuellement connues. *Med Trop* 2002 ; 62 : 291-4.

Santé Sud ne soigne pas les enfants.



C'est un médecin de leur pays qui les soigne.

À Santé Sud, nous sommes convaincus que les pays en développement disposent du potentiel nécessaire pour dispenser les soins à leur population et qu'il leur appartient de choisir la voie de leur développement. Selon notre devise « **agir sans remplacer** », depuis 25 ans, nous soutenons les initiatives locales en formant et en accompagnant des professionnels sanitaires et sociaux qui pourront eux-mêmes soigner les populations de leur pays.

Votre don permet ainsi à une personne particulièrement vulnérable : jeune femme enceinte ou mère de jeunes enfants, nouveau-né, enfant handicapé, malade vivant avec le VIH ou la drépanocytose, personne âgée ou isolée... **d'être correctement soignée et à long terme par les professionnels de son pays.**

Santé Sud
www.santesud.org

Association de solidarité internationale à but non lucratif, Santé Sud est reconnue de bienfaisance par arrêté Préfectoral des Bouches du Rhône : 66 % de vos dons sont donc déductibles des impôts, dans la limite de 20 % de vos revenus annuels. (Pour 100 € donnés, vous ne payez véritablement que 33 € !) Un reçu fiscal vous sera adressé en début d'année. Vous serez aussi tenu informé des activités de l'association et de l'utilisation de votre don.

Aidez-nous à
« **agir sans remplacer** » !


SANTÉ SUD